Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2017 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2018 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

ROUX FRERES SA

au capital de 771 550,57 euros
42 rue des Lavières
21190 SAINT AUBIN
399 080 118 RCS DIJON

Le 28/06/2018, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé la société BRICOLA AUDIT ayant son siège 26 rue Henner 68000 COLMAR, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de M. Angel BRICOLA.

Le mandat de la société FIDALSEC-LINSIG, Commissaire aux Comptes suppléant, n'a pas été renouvelé en vertu de l'article L 823-1 alinéa 2 du Code de Commerce, modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016. Pour avis.

AL212921864

Lexan Avocats
Société d'avocats
ZIRST II – 55 rue Blaise Pascal
38330 MONTBONNOT
SAINT MARTIN

SAS CINEMA DE CAP-VERT

Société par Actions Simplifiée
au capital de 180.000 euros
Siège social : 6 Rue Devosge
21000 DIJON
415 018 670 RCS DIJON

Assemblée Générale Mixte en date du 25 juin 2018 :

- Nomination d'un nouveau Commissaires aux comptes titulaire.

- Non renouvellement du Commissaire aux comptes suppléant en application des dispositions de l'article L.823-1 du Code de Commerce

Anciennes mentions :

Nouvelles mentions :

Commissaires aux comptes :

Titulaire : ODICEO

Suppléant : M. Didier VAURY Commissaires aux comptes :

Titulaire : BDO Rhône Alpes – 20 Rue Fernand Pelloutier – 38130 ECHIROLLES

Pour avis,

Le Président.

AL212921872

KEOLIS DIJON MOBILITÉS

Société par actions simplifiée
au capital de 1.200.000 €
Siège social :
49 rue des Ateliers
21000 DIJON
815 371 661 R.C.S. Dijon

Aux termes du procès-verbal du 15 juin 2018, l'assemblée générale ordinaire a décidé de nommer en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Cédric PERRIDY, Madame Stéphanie MUYARD demeurant 84 rue Michel Ange 75016 PARIS.

Mention au R.C.S. de DIJON.

AL212921880

DU PARC-CABINET D'AVOCATS
4, rue Jeanne Barret, 21000 Dijon

AVIS

SEDIAG
SAS au capital de 104.700 €
Siège social : Technopole Agroenvironnement AGRONOV,
Les Coulots, RD 31
Bat B - 21110 BRETENIERE
439 989 963 RCS DIJON

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30/06/2018, les associés ont décidé de nommer en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, la société EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT, SAS au capital de 136.000 €, siège social : Parc Valmy, 37 rue Elsa Triolet à DIJON (21000), 300 465 093 RCS DIJON, représentée par M. Philippe FERNANDES, ce pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le

31/12/2023. Pour avis.

AL212921898

TRANSFERT DE SIÈGE

SP80

Société Civile Immobilière
au capital de 14 000 euros
Siège social :
17 rue du 27ème Régiment d'Infanterie
21000 DIJON
825 062 086 RCS DIJON

AVIS DE PUBLICITE LEGALE

Le 18/05/2018 l'AGE a décidé de transférer le siège social à compter du 18/05/2018, de 17 rue du 27ème Régiment d'Infanterie, 21000 DIJON à 20 rue du 27ème Régiment d'Infanterie 21000 DIJON. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. la gérance

AL212921742

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

OCS2
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 7, rue Aristide Briand
21700 NUITS ST GEORGES
831 619 945 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 2 mai 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée OCS2 a décidé de transférer le siège social du 7, rue Aristide Briand, 21700 NUITS ST GEORGES à la Zone artisanale « La petit champagne », 14 rue des cerisiers - Bâtiment 2- 21640 GILLY LES CITEAUX et de modifier en conséquence l'article 4 statuts. Pour avis – La Gérance

AL212921892

SARL GRIVAL

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622 euros
Siège social : 331 rue d'Alsace
45160 OLIVET
389 469 446 RCS ORLEANS

Aux termes d'une délibération en date du 7 juillet 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social d'OLIVET (45160) 331 rue d'Alsace à BEAUNE (21200) 18 rue Buffon à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ORLEANS sous le numéro 349 460 865 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Gérance : M. Sébastien GRAS demeurant 40 boulevard du Grand Clos - 45550 ST DENIS DE L'HOTEL et Mme Véronique MOREAU demeurant 1 rue du Faubourg Saint Jean - 21200 BEAUNE. Pour avis.

AL212921895

GRAS MOREAU HOLDING - G.M.H.

Société à responsabilité limitée
au capital de 266 560 euros
Siège social : 331 rue d'Alsace
45160 OLIVET
349 460 865 RCS ORLEANS

Aux termes d'une délibération en date du 7 juillet 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social d'OLIVET (45160) 331 rue d'Alsace à BEAUNE (21200) 18 rue Buffon à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ORLEANS sous le numéro 349 460 865 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Gérance : M. Sébastien GRAS demeurant 40 boulevard du Grand Clos - 45550 ST DENIS DE L'HOTEL et Mme Véronique MOREAU demeurant 1 rue du Faubourg Saint Jean - 21200 BEAUNE. Pour avis.

AL212921904

SCI DE L'ARNOUSE 2

Société Civile Immobilière
au capital de 152,45 Euros
Siège Social : 331 rue d'Alsace
45160 OLIVET
337 498 216 RCS ORLEANS

Aux termes d'une délibération en date du 7 juillet 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social d'OLIVET (45160) 331 rue d'Alsace à BEAUNE (21200) 18 rue Buffon à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ORLEANS sous le numéro 349 460 865 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Gérance : M. Sébastien GRAS demeurant 40 boulevard du Grand Clos - 45550 ST DENIS DE L'HOTEL et Mme Véronique MOREAU demeurant 1 rue du Faubourg Saint Jean - 21200 BEAUNE. Pour avis.

AL212921905

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL MAROT

Au capital de 156 000 euros
Siège social
Chemin de la Lavière 21500 Fresnes
495 298 960 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 Janvier 2018 et du procès-verbal de la gérance en date du 15 avril 2018, le capital social a été réduit d'une somme de 77 000 euros, pour être ramené de 156 000 euros à 79 000 euros par rachat et annulation de 7700 parts sociales. La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : «Le capital social est fixé à cent cinquante-six mille euros (156 000 euros).»

Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à soixante dix neuf mille euros «

Pour avis, La Gérance

AL212921869

MODIFICATION DE STATUTS

DIJON 3D

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 7 rue des Marguerites
21600 LONGVIC
823 618 632 RCS DIJON

Suivant décisions de l'associé unique du 26/04/2018 :

- le capital a été augmenté d'une somme en numéraire de 7 500 euros. Les articles 7.2 et 8.1 des statuts ont été modifié en conséquence,

- Mr Stéphane COLLIGNON, demeurant 50, rue Paul Delouvrier 21000 DIJON a été nommé cogérant à compter de ce même jour.

Mention sera faite au RCS : DIJON.

AL212921739

HFBC INVESTISSEMENTS

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
au capital de1.000.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 88 Rue de l'Ecotet
CHATEAURENAUD
71500 LOUHANS
487.555.591 RCS CHALON SUR SAONE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 14/06/2018, il résulte que :

Il a été décidé d'étendre l'objet social, à compter du 14/06/2018, aux activités : achat, vente, conception de machines et matériels et toutes prestations de services y relatives, exploitation de gîtes et a modifié en conséquence, l'article 2 des statuts.

Ancienne mention : gestion d'un portefeuille de titres et de valeurs mobilières, acquisition, vente, location de biens immobiliers et mobiliers, prestations de services, opérations de gestion financière, gestion et prise de participations, acquisition de droits et biens immobiliers.

Nouvelle mention : gestion d'un portefeuille de titres et de valeurs mobilières, acquisition, vente et location de tous biens immobiliers et mobiliers, prestation de services dans les domaines de la comptabilité, l'informatique, le marketing, le recrutement de personnel, le management et dans tous domaines ayant trait à la gestion, toutes opérations de gestion financière (centralisation de la trésorerie, prêts, avances, cautions), gestion et prise de participations, l'acquisition de tous droits et biens immobiliers, achat, vente, conception de machines et matériels et toutes prestations de services y relatives, exploitation de gîtes.

La dénomination sociale a été modifiée et devient HFBC, à compter du 14/06/2018 et a modifié en conséquence l'article 3 des statuts :

Ancienne mention : HFBC INVESTISSEMENTS

Nouvelle mention : HFBC

Le siège social a été transféré au 17 Bis Route de Seurre 21200 BEAUNE, à compter du 14/06/2018.

Pour information : représentant légal : M. Frédéric HUMBEY domicilié 17 Route de Seurre 21200 BEAUNE

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALON SUR SAONE sous le numéro 487.555.591 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

AL212921857

GOICHOT ET FILS
Société Anonyme
au capital de 2 200 000 euros
Siège social :
avenue Charles de Gaulle
21200 BEAUNE
342 064 557 RCS DIJON

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Sa dénomination sociale, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 2 200 000 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Sous sa forme anonyme, la Société était dirigée par :

- Président - Directeur général : Monsieur André GOICHOT, demeurant 11 rue de la Planche de Pierre - 21190 MERCEUIL,

- Administrateurs : Monsieur André GOICHOT, demeurant 11 rue de la Planche de Pierre - 21190 MERCEUIL, Monsieur Arnauld GOICHOT, demeurant 16 rue des Bleuets - 21190 MERCEUIL, Madame Noémie GOICHOT, demeurant 11 rue de la Planche de Pierre - 21190 MERCEUIL.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIETE :

Monsieur André GOICHOT, demeurant 11 rue de la Planche de

Pierre - 21190 MERCEUIL.

COMMISSAIRES AUX COMPTES confirmés dans leurs fonctions :

S.A.S. ALTEXA, titulaire, Monsieur Jean-François OROSCO,

suppléant. Pour avis Le Président

AL212921863

EURL SERGE BRAULT

au capital de 605 944 €,
Siège : 125 A Route de Dijon 21200 Beaune
814 412 714 R.C.S. Dijon

Par décision de l'associé unique du 03/03/18 et du PV de l'AGE du 11/06/2018, le capital social a été réduit de 566 974 €, le ramenant ainsi de 605 944 € à 38 970 €, par voie de rachat et d'annulation de parts sociales. Aux termes du PV de cette même assemblée du 11/06/2018, il a été constaté la démission de Madame Brigitte BRAULT de ses fonctions de gérant et de la nomination en remplacement, à compter du 11/06/18, de Madame Caroline HAIDARE, née PELON, demeurant 11 ter rue des vignes rouges 21200 BLIGNY LES

BEAUNE.

AL212921865

EURL SERGE BRAULT

au capital de 38 970 €
Siège : 125 A Route de Dijon 21200 Beaune
814 412 714 R.C.S. Dijon

Par décision de l'associé unique en date du 11/06/2018, il a été décidé, à compter de cette même date :

- de modifier la forme sociale SELARL,

- de modifier la dénomination sociale qui devient GRANDE PHARMACIE BEAUNOISE.

AL212921866

BERTRAND JEAN-MICHEL ET CIE

SAS au Capital social de 196.119,56 euros
Siège social
La grande croix 21500 Buffon
Immatriculée 329925473 au RCS Dijon

Par décision de l'A.G.E en date du 30/06/2018 il a été pris acte de changer la dénomination de la société, à compter du 15/07/2018, pour GROUPE DISTRIBUTION FUNERAIRE ; Sigle et nom commercial : HOMAJE - KRAUS - BOCAP - EUROSARCO. L'article 2 des statuts a été modifié, en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL212921870

EARL GUENEBAUT F ET I

Société civile au capital de 168 000 euros
Siège social : 21150 FROLOIS
353 993 884 RCS DIJON

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire endate du 26 juin 2018, la collectivité des associés a :

* nommé Monsieur GUENEBAUT Ludovic, demeurant Les Echaloirs Vaubuzin – 21150 FROLOIS, cogérant de la société pour une durée illimitée.

* modifié la dénomination sociale en EARL GUENEBAUT Fabrice, Isabelle et Ludovic.

Le tout à compter rétroactivement du 1er juin 2018.

Pour avis, la gérance

AL212921871

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 16/07/2018

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

COMBLANCHIEN: Vigne AOC Côte de Nuits Village - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

34 a 67 ca - La berchere: AA-73[469]

CORGOLOIN: Vigne AOC Côte de Nuits Village - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

8 a 22 ca - Aux cloux virey: AA-66[334]

SAVIGNY-LES-BEAUNE: Vigne AOC Savigny les Beaune, sauf parcelle ZE 242 en AOC Hautes Côtes de Beaune - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

2 ha 36 a 97 ca - Champlains: ZE-242[59] - Les gollardes: ZE-215-224-239[214] - Les planchots du nord: AS-11[212]

VOLNAY: Vignes AOC Bourgogne Côte d'Or rouge, Aligoté et terre à vigne AOC Côteaux Bourguignons.

1 ha 93 a 51 ca - Condemaine: AI-103-104 - En coulezain: AR-67 - En mon poulain: AL-15 - Les amerots: AI-80 - Les grandes terres: AI-44-53 - Puits de chaux: A-256-262-263

Vignes AOC Côteaux Bourguignons

64 a 35 ca - En coulezain: AR-120-190[121] - Renon: AR-7

COURCELLES-FREMOY: Pré - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

4 ha 69 a 90 ca - Es larrys: ZI-37-38-39(J)-39(K)-40-41

LA ROCHE-EN-BRENIL: Terre - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

2 ha 54 a 89 ca - Champs rouges: ZB-1-2 - Champs seigneurs: F-197 - Couture des cros: E-84 - Les larris: ZA-1-2-3

THOSTE: Pré - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

1 ha 96 a 50 ca - Le grand champ fumier: ZB-1-39-40-41

BAGNOT: Terre

2 ha 58 a 20 ca - L etang pillot: ZA-7-8

GLANON: Terre

78 a 00 ca - La voie d argilly: A-234

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 06/08/2018** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL212921899

S.A.R.L. LOUIS NIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 Euros
Siège social : 16, Grande Rue
21590 SANTENAY
477 740 211 R.C.S. DIJON

Par décisions du 1er Juillet 2018, l'associé unique adécidé :

- de transférer le siège social du 16 Grande Rue - 21590 SANTENAY au 2 route de Chassagne - 21590 SANTENAY

- d'étendre l'objet social aux activités suivantes :

. gestion, administration et exploitation de tous biens immobilier afin d'organiser

leurs visites ainsi que des parcs et alentours qui s'y rattachent,

. chambres chez l'habitant, location de salles pour toutes manifestations, salle d'exposition, réception avec traiteur,

. vente de produits régionaux et touristiques,

. l'exploitation de tous fonds de commerce de bar, salon de thé,

. brocante,

. toutes opérations pouvant se rattacher à l'achat et revente de tous produits et articles marchands réglementés ou non sous toutes formes et tous services pouvant s'y

rattacher,

- de transformer la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Son objet, son siège ont fait l'objet des modifications indiquées ci-dessus.

Le capital social reste fixé à la somme de 15 000 Euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la

décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés à l'unanimité.

Mr Bernard CHAPELLE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT : Mr Bernard CHAPELLE demeurant 2 route de Chassagne - 21590 SANTENAY

DIRECTEUR GENERAL : Madame Laurence CHAPELLE demeurant 2 route de Chassagne - 21590 SANTENAY

AL212921874

ENTREPRISE HUBERT ROUGEOT MEURSAULT

Société Anonyme à Directoire
et Conseil de surveillance
Transformée en Société
par actions simplifiée
Au capital de 2 275 665 euros
Siège social : Champ Lain RD 23
21190 TAILLY
516 020 138 RCS DIJON

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2018 :

La décision, prise à l'unanimité, de transformer la Société en Société par actions simplifiée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Anciennes mentions

Forme :

Société anonyme à Directoire et conseil de surveillance

Directoire :

- M. Christophe ROUGEOT, demeurant chemin de la petite châtelaine – 21200 BEAUNE

- M. Thierry ROUGEOT, demeurant rue des Acacias – 211190 MEURSAULT

Président du Directoire :

- M. Christophe ROUGEOT

Conseil de surveillance :

- M. Hubert ROUGEOT, demeurant 26 rue Sudot – 21190 MEURSAULT

- Mme Jacqueline ROUGEOT, demeurant 26 rue Sudot – 21190 MEURSAULT

- Mme Marie-Christine SAUPE, demeurant Les toisières - 21190 MEURSAULT

Président du Conseil de surveillance :

- M. Hubert ROUGEOT

Vice-président du Conseil de surveillance :

Mme Jacqueline ROUGEOT

Nouvelles mentions

Forme :

Société par actions simplifiée

Président :

M. Christophe ROUGEOT

Directeur Général :

M. Thierry ROUGEOT

Commissaires aux comptes :

Les Commissaires aux comptes titulaires sont restés en fonction.

- EXCO SOCODEC, dont le siège social est située 51 Avenue Françoise Giroud – 21000 DIJON

- CORGECO DIAZ ET ASSOCIES, dont le siège social est situé 6 rue de Nolay – BP98 – 71200 LE CREUSOT.

Il a été mis fin aux mandats des Commissaires aux Comptes suppléants.

Mentions complémentaires

Admission aux assemblées et droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément :

Sauf en cas de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de cession, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou un descendant, la cession d'actions à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Mention sera faite au RCS de DIJON

Pour avis

AL212921903

SARL CANNET MIGNOT
Cabinet d'avocats
2 bis rue du cap vert 21800 QUETIGNY - www.scpmcm.com

BCP HOLDING

Au capital de 5000 €
Ancienne forme SAS
Nouvelle forme SARL
Siège social :
20 Rue Jean-François Champollion
21200 BEAUNE
RCS DIJON B 514 003 144

Par décisions de l'assemblée générale du 28 Juin 2018, il a été décidé de transformer la société BCP HOLDING en société à responsabilité limitée à compter du même jour.

Cette transformation entraine la publication des mentions suivantes :

Capital : 5 000 euros divisés en 5 000 parts de 1,00 euro de valeur nominale unitaire.

Forme : société à responsabilité limitée.

Agrément : les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité prévue pour les décisions collectives extraordinaires.

Fin du mandat de Président de Monsieur Alain BOURGUIGNON demeurant 15 Rue du Faubourg – 54740 XIROCOURT qui prend donc fin ce jour.

Fin du mandat de Directeur Général de Monsieur David CASSAGNE demeurant 125 Route de Dijon – 21200 BEAUNE qui prend donc fin ce jour.

Fin anticipée du mandat pour exercer les fonctions de commissaire aux comptes titulaire de la société AUDIT CONSEIL COMPTABILITE, 3G Rue Jeanne Barret Parc Valmy – 21000 DIJON à partir du même jour.

Fin anticipée du mandat pour exercer les fonctions de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Nicolas MORON, Parc Valmy, 3 G rue Jeanne Barret – 21000 DIJON à partir du même jour.

Désignation de Monsieur Alain BOURGUIGNON demeurant 15 Rue du Faubourg – 54740 XIROCOURT, en qualité de co-gérant pour une durée indéterminée.

Désignation de Monsieur David CASSAGNE demeurant 125 Route de Dijon – 21200 BEAUNE, en qualité de co-gérant pour une durée indéterminée.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le siège, la denomination, la durée, l'objet social et la date de clôture de l'exercice social demeurent inchangés.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis,

AL212921906

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend 1 appartement T2 sis 1 Rue du Jeu de l'Arc à AUXONNE (21130) Comprenant un balcon, situé au 1er étage. Surface carrez de 50,92 m². Cave. Chauffage collectif. DPE : E. PRIX LOCATAIRE DEPARTEMENT: 37 180 € hors frais de notaire et bancaires. Quotepart de charges annuelles pour le lot : 1 540/an soit 129 € / mois. Ref : 0503/4267/2 - Lots soumis à la copropriété. Nb de lots dans la copropriété (y compris les annexes) : 94 lots. « Le syndicat des copropriétaires ne fait pas l'objet de procédures menées sur le fondement des articles 29-1 A et 29-1 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 précitée et de l'article L. 615-6 du CCH.» Renseignements et Visites :CDCHABITATVENTES – JULIEN NOEL Tél : 09 79 99 02 15 – julien.noel@cdc-habitat.fr. Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de la Côte d'Or ainsi qu'aux gardiens de SCIC HABITAT BOURGOGNE pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH

AL212921884

CESSION

SCP TATAT ARNAUD DUGROSSY
Notaires associés à Sens (89100)
28 avenue Pompidou

AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Me Clotilde TATAT, notaire associée à SENS le 02/07/2018, enregistré au service des impôts des entreprises de DIJON, le 10 juillet 2018, dossier 2018 34803, référence 2018 N01061.

La SARL «LOMBARD», au capital de 15.000,00 €, dont le siège est à CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR (21800), 42 avenue de la République, identifiée au SIREN sous le n°793657149 et immatriculée au RCS de DIJON,

A vendu à :

La SAS « BUCHERON », au capital de 20.000,00 €, dont le siège est à CHEVIGNY-SAINBT-SAUVEUR (21800), 42 avenue de la République, identifiée au SIREN sous le n° 839960648 et immatriculée au RCS de DIJON,

Un fonds de commerce de bar brasserie exploité à CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR (21800), 42 avenue de la République, sous le nom commercial «LIBERTY BAR»,

Entrée en jouissance : 2 juillet 2018,

Prix : CENT TRENTE-QUATRE MILLE EUROS (134.000,00 EUR) s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CENT VINGT-TROIS MILLE CENT DIX-SEPT EUROS (123.117,00 EUR),

- au matériel pour DIX MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-TROIS EUROS (10.883,00 EUR)

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de la société dénommée « Boris MUGNERET, Thierry LAUREAU, Mathieu PÉRON, Ornella BERTHAUT et Jean-Henri NÉNERT, notaires, associés d'une SCP titulaire d'un Office Notarial », sis à DIJON (21000), 23 rue Jacques Cellerier.

Pour insertion

Le notaire.

AL212922117

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI MERLIN

au capital de 1 000 euros
12 rue Gustave Eiffel
21200 Beaune
445 144 595 RCS Dijon

Le 30/6/2018, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé M.Stéphane CAVAILLON-PINOD dt 130 route des Gorges d'Enfer 69250 CURIS AU MONT D'OR, en remplacement de M. Philippe GEVREY.

Pour avis

AL212921841

LHR FINANCES

SARL au capital de 38 800 €
Siège social
20 rue de Provence
21121 Fontaine les Dijon
407 703 396 RCS Dijon

AGO 30/06/2018 : nomination cogérante Mme Corinne RAPEZZI (18, rue de Provence 21121 FONTAINE LES DIJON), Pour avis.

AL212921846

S.C.E. CLOS BELLEFOND DOMAINE LOUIS NIE

Société Civile d'Exploitation
au capital de 30 760 Euros
Siège social : Clos Bellefond
Route de Chassagne
21590 SANTENAY
327 795 589 R.C.S. DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 1er Juillet 2018, l'assemblée générale a nommé en qualité de nouvelle gérante Mme Laurence CHAPELLE, demeurant à SANTENAY (21590) 2 route de Chassagne, pour une durée illimitée.

AL212921875

LES FEUILLES D'OR

SARL au capital de 7 622,45 euros
Place de la République
21190 MEURSAULT
415 101 435 RCS DIJON

Le 29/6/2018, l'associé unique a nommé M. Stéphane CAVAILLON-PINOD d.t 130 route des Gorges d'Enfer 69250 CURIS AU MONT D'OR, en qualité de nouveau gérant à compter du 1/7/ 2018, en remplacement de M.Philippe GEVREY. Pour avis

AL212921879

NON DISSOLUTION

DU PARC-CABINET D'AVOCATS
4, rue Jeanne Barret, 21000 Dijon

AVIS

DIJON SAINT APO MOTOCULTURE
SARL au capital de 54 881,64 €
Siège social : 30, rue de la Redoute
21850 SAINT APOLLINAIRE
R.C.S. DIJON 318 338 712

Aux termes d'une délibération en date du 19/06/2018, la collectivité des associés a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce. Pour avis.

AL212921860

DISSOLUTION LIQUIDATION

LE BOCAL D'URSULE

Société à responsabilité limitée
au capital de 20.000 euros
Siège social : 43, rue des Godrans
21000 Dijon
791 054 984 RCS Dijon

Par décision du 31 mars 2018, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mars 2018 et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur Elodie GROSJEAN, demeurant 21, rue des Vignes – 21121 Daix, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 43, rue des Godrans - 21000 Dijon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON. Mention au RCS de Dijon.

AL212921483

LE BOCAL D'URSULE

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 20.000 euros
Siège social
43, rue des Godrans
21000 Dijon
791 054 984 RCS Dijon

Par décisions de l'associée unique en date du 31 mars 2018, l'associée unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Elodie GROSJEAN, demeurant 4 Rue du 11 Novembre – 21000 DIJON et l'a déchargé de son mandat ; décidé la répartition du produit net et de la liquidation ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Mention au RCS de DIJON.

AL212921868

AVIS DE DISSOLUTION AVEC ARRÊT D'ACTIVITÉ

RAPID'IMAGE
SARL à associé unique au capital de 1.000 euros
Siège social : 7 avenue Jean Jaurès
21150 VENAREY-LES-LAUMES
453 529 513 RCS DIJON

Aux termes d'un acte SSP du 30/06/18, Mme Sophie BOULANGER a décidé la dissolution anticipée de la SARL RAPID'IMAGE et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Mme Sophie BOULANGER dmt 4 rue Verpinet à MARIGNY LE CAHOUET (21150) devient liquidateur à compter de cette même date. La gérance assumée par elle-même a pris fin à la même date.

Mme Sophie BOULANGER, liquidateur, possède les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur et sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de DIJON.

Pour avis et mention

Le liquidateur

AL212921873

AGAM

SARL au capital de 5 000 €, ayant son siège 60 Rue Chevreul 21000 DIJON, immat RCS DIJON 514 528 868 : Par décisions du 30/06/2018, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/06/2018, a nommé liquidateur Gilles ARRACHART (60 rue Chevreul 21000 DIJON) pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de liquidation est fixé 60 Rue Chevreul 21000 DIJON. Dépôt RCS DIJON. Pour avis.

AL212921881

AGAM

S.A.R.L. en liquidation au capital de 5 000 € ayant son siège : 60 Rue Chevreul 21000 DIJON. RCS DIJON 514 528 868. L'associé unique, par décisions du 30/06/2018, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de DIJON. Pour avis.

AL212921882

CP 21

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 20 000 €
Siège Social : 1, rue Ez Penottes
25 et 27, rue des Ateliers – 21000 DIJON
812 105 385 RCS DIJON

Par acte ssp du 29/05/2018, les associées ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/05/2018 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Mr Frédéric PEUILLON dt à BOURG-EN-BRESSE (01) – 15, rue de Montholon a été nommé comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à BOURG EN BRESSE (01) - 15, rue de Montholon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur

AL212921888

IN Extenso
Experts Comptables
Rue Jeanne Barret 21000 DIJON

NATURE SERVICES SARL

capital 50.000 euros
11, Rue Amont 21390 NORMIER
RCS DIJON 531 755 320

Le 20/06/2018, l'associé unique a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de l'EURL EMIN RCS Dijon 518 651 047 à compter du 01/01/2018, dissolution entraînant transmission universelle du patrimoine de l'EURL EMIN au profit de la Société NATURE SERVICES, associée unique personne morale de l'EURL EMIN sans liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en cremière instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Les oppositions seront reçues au siège social 11, Rue AMONT 21390 NORMIER Mention sera faite au RCS DIJON. Pour avis, la Gérance

AL212921893

MEURETTISSIM

SARL en liquidation
Au capital de 9 000 euros
Siège de liquidation :
9 Place Notre Dame
21000 DIJON
540 009 727 RCS DIJON

L'A.G. du 16/07/2018 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Pierre-Etienne BERBEY de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du T.C. de DIJON, en annexe au R.C.S.

Pour avis

Le Liquidateur

AL212921902

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

ASSP du 05.07.2018 : création d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination : SOUDAN

Siège social : 24, Rue des Tilleuls -21460 JEUX LES BARD

Objet : La propriété, l'acquisition, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers ; la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres.

Durée : 99 ans

Capital : 10 000 €

Apports en numéraire : 10 000 €

Gérance : Nicolas SOUDAN et Lise SOUDAN demeurant ensemble 62 Rue Jean Jaurès – 38350 La Mure

Immatriculation : RCS DIJON

Pour avis

AL212921850

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à MALAIN du 3/07/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : ANPAMAR. Siège: 1 B Rue Sercey, 21410 MALAIN. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 2 000 euros. Objet : Bar, Brasserie, pizzeria, crêperie, avec débit de boisson. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Mme Patricia ROGER, demeurant 1 B Rue Sercey, 21410 MALAIN. La Société sera immatriculée au RCS de Dijon.

POUR AVIS. La Présidente

AL212921852

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SOCIETE CIVILE sans statut légal particulier immatriculée au R.C.S. de DIJON dénommée JC3M, au capital de 10.000 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet l'acquisition, l'exploitation par bail ou autrement et la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers. L'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de toutes constructions existantes. L'acquisition et la gestion de tous titres de sociétés immobilières.

Son siège social est fixé à SOMBERNON (21540) – 22 Rue du Vieux Château et le gérant est Monsieur Jean-Christophe MERCUSOT demeurant à SOMBERNON (21540) – 32 Rue du Vieux Château.

Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés.

Le gérant

AL212921867

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à CHASSAGNE-MONTRAHET (21190) du 25 juin 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile de Portefeuille

Dénomination sociale : FACIENS VINUM

Siège social : 24, rue Charles Paquelin - 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET

Objet social : l'acquisition, par quel que moyen que ce soit et sous quelle que forme que ce soit, et la gestion de toutes valeurs mobilières ; la prise de participation ou d'intérêts, par quel que moyen que ce soit et sous quelle que forme que ce soit, dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 165 000 Euros

Gérance : Mr Armand HEITZ, demeurant 24, rue Charles Paquelin 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET

Immatriculation de la Société au RCS de DIJON

AL212921876

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 04/07/2018, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : BRICO JARDIN SERVICES Objet social : La prestation de petit bricolage, de jardinage, et de services à domicile pour les particuliers et les entreprises. Siège social : 18 RUE SAINT EXUPERY, 21300 Chenôve. Capital : 1000 € Durée : 99 ans Président : M. NIQUET OLIVIER, demeurant 7A RUE GABRIEL BELOT, 21000 Dijon Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Clause d'agrément : Cession libre entre actionnaires. Cession soumise à agrément dans les autres cas. Immatriculation au RCS de Dijon

AL212921894

NIÈVRE

NOMINATION

ULTREÏA

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 127 Bis Rue des Montapins
58000 NEVERS
824 371 082 RCS NEVERS

Le 7 Juillet 2018, l'Associé unique a nommé la société BF AUDIT PARTENAIRES, sis 23 Avenue de Poumeyrol, Bâtiment C – 69300 CALUIRE ET CUIRE en qualité de commissaire aux comptes

AL582921923

VINCENT SA

Société anonyme à Directoire
et Conseil de surveillance au
capital de 4 029 050.00 €
Siège social : 3 Route de Paris
58640 VARENNESVAUZELLES
571 881 002 RCS NEVERS

Au terme d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du vendredi 29 juin 2018, la société KPMG SA – Tour Eqho - 2 Avenue Gambetta – 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX a été nommée premier Commissaire aux Comptes titulaire pour une période de six exercices prenant fin à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 en lieu et place de la Société KPMG AUDIT Paris et Centre – 2 bis Rue de Villiers – Les Hauts de Villiers – 92309 LEVALLOIS-PERRET dont le mandat était arrivé

à échéance.

Le mandat de la Société KPMG AUDIT NORD – 159 Avenue de la Marne – 59705 MARQ-EN-BAROEUIL Commissaire aux comptes suppléant dont le mandat était arrivé à échéance, n'a pas été renouvelé et il n'a pas été procédé à la nomination d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant, dans le cadre de la loi SAPIN II visant la réforme des commissaires aux comptes suppléants.

Pour avis

Le Président

AL582921928

FMB

Société par actions simplifiée
Au capital de 190.450 euros
Siège social : route du circuit
58490 Saint Parize le Châtel
B 571 880 012 RCS Nevers

Aux termes d'une décision de l'associé en date du 18 juin 2018, il résulte que :

- La Société KPMG SA, Tour Eqho, 2 avenue Gambetta, 92066 Paris La Défense Cedex, a été nommée en qualité de nouveau Commissaire aux comptes titulaire de la Société, en remplacement de la Société FIDUCIAL AUDIT, 20 place de l'Iris, 92400 Courbevoie.

- La Société SAREX, 67 Boulevard du Point du Jour, 06700 Saint Laurent du Var, Commissaire aux comptes suppléant de la Société, a démissionné de ses fonctions et n'a pas été remplacée.

Conformément aux nouvelles dispositions légales, le Commissaire aux comptes principal étant une société pluripersonnelle, il n'est pas nécessaire de nommer un Commissaire aux comptes suppléant.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis,

Le représentant légal.

AL582921941

ALTIFORT SMFI

SAS au capital 50 000 000 €
5 rue des Guérins 58200 Cosne Cours sur Loire
390 053 411 RCS NEVERS

Suivant PV des décisions de l'associé unique du 02/07/2018 la société ALTIFORT France, SAS au capital de 10.452€ sise 2 rue du Marais 80400 HAM – 822 841 003 RCS Amiens, a été nommée en qualité de Président en remplacement de Mr Hubert PARIS, démissionnaire.

AL582921951

TRANSFERT DE SIÈGE

SLCC IMMO

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 €
Siège social
1 rue du Chaillou 58400 Chaulgnes
812 705 408 RCS Nevers

L'AGE du 02/07/2018 a décidé de transférer le siège social de la société 1 Bis Avenue Jean Jaurès - 58160 - IMPHY, à compter du 02/07/2018. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Mention au RCS de NEVERS.

AL582921934

SCI D.V.P.V.

Société civile
au capital de 1.500 €
Siège social :
117 10ème Avenue
60270 GOUVIEUX
538 306 762 R.C.S. Compiegne

Suivant procès-verbal en date du 13 juillet 2018, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : CHAMPCOMMEAU 58230 ALLIGNY EN MORVAN.

Pour information :

Objet social : L'acquisition, la transformation, la construction,l'aménagement, l'administration et la location de tous biens immobiliers.

Durée : 99 années.

En conséquence, l'article Siège des statuts a été modifié.

La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Nevers désormais compétent à son égard.

La gérance.

AL582921952

RECTIFICATIF

Erratum : dans l'annonce AL582721877 parue le 6 juillet 2018, il faut lire «**Dénomination : NIVERNAISE DES FARINES - MOULIN DES COMBRAILLES**» au lieu de «Dénomination : MOULIN DES COMBRAILLES»

AL582921925

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP Joël GAUTHIER & Emmanuel CLERGET
Notaires à La Charité-sur-Loire (Nièvre)
37 ter, avenue Maréchal Leclerc

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :Monsieur Serge Paul Louis MARTINEZ, retraité, et Madame Marylin Pierrette COARASA, assistante maternelle, son épouse, demeurant ensemble à LA CHARITE SUR LOIRE (58400) rue

de la Résistance Le Champ Filiau.

Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle avec attribution intégrale.

Notaire rédacteur de l'acte : Maître Joël GAUTHIER

Date de l'acte : 7 juillet 2018

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis et insertion

Le notaire.

AL582921927

SCP Francis LHERITIER
et Nicolas CIRON
Notaires associés
6 avenue Saint-Just,
58000 NEVERS

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Francis LHERITIER notaire associé à NEVERS, office notarial n°58003, le 13 juillet 2018, Monsieur Jean-Yves PELARDY, supply chain, et Madame Sandrine DARRIGO, réceptionniste hôtellerie, son épouse, demeurant ensemble à NEVERS (58000) 39 Bis Rue Paul Vaillant Couturier, mariés initialement sous le régime de la communauté réduites aux acquêts (communauté légale) à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de CHAUMONTEL (95270) le 14 octobre 1989, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Francis LHERITIER, notaire associé à NEVERS, 6 Avenue Saint-Just.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance de NEVERS.

Pour avis et insertion

Me Francis LHERITIER

AL582921949

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Maître Vincent BILLECOQ
Avocat
10 place Carnot - 58000 NEVERS
Tél 03 86 93 08 53

AVIS SIMPLIFIE

VENTE D'IMMEUBLES
AUX ENCHERES PUBLIQUES
A l'audience des saisies immobilières
Palais de Justice
Place du Palais – 58000 NEVERS
Mardi 21 août 2018, audience publique à 10h30

Vente en deux lots :

- LOT N°1 : sur la Commune de MESVES SUR LOIRE (58400), un immeuble sis Le Bourg, cadastré Section E n°601 et 602 pour une contenance totale Loi Carrez de 126,77 m².

Sur la mise à prix de 10.000 €,

outre les frais taxés préalablement

Visite : lundi 13 août 2018 à 14 h – sur place

- LOT N°2 : sur la Commune de COSNE COURS SUR LOIRE (58200), la moitié indivise d'un immeuble occupé sis Vignelle, cadastré Section AT n°254, n°255, n°259 et n°260 pour une contenance totale Loi Carrez de 119,64 m².

Sur la mise à prix de 10.000 €,

outre les frais taxés préalablement

Visite : lundi 13 août 2018 à 15 h 30 – sur place

L'adjudication aura lieu le mardi 21 août 2018 à 10h30, par devant le Tribunal de Grande Instance de NEVERS, siégeant dite ville Place du Palais.

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de NEVERS.

AL582921944

MODIFICATION DE STATUTS

ENTREPRISE MERLOT

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 80.000 euros
Siège social
Route Nationale 7 - 58400 Mesves-sur-Loire
323 416 966 RCS Nevers

Par un procès-verbal de l'associée unique du 19 juin 2018 : les mandats de Monsieur William RAPAUD, co-commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Philippe CHAUSSAT, co-commissaire aux comptes suppléant étant arrivés à expiration et il a été décidé de ne pas procéder à leur renouvellement ni à leur remplacement. Mention au RCS de DIJON.

AL582921800

SCP AVOCATS BUSINESS CONSEILS
Me Catherine LEGENDRE -LOIRAND
Spécialiste en droit rural et en

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de GARCHIZY:

1 ha 65 a 34 ca - La cote: BD-58[148]-59[147] - Les barres: ZE-114-115

1 ha 36 a 28 ca - La cote: BD-48[155]-49[156] - Les barres: ZE-112-113 - Les niolins: AP-71

Cmne de SAINTE-COLOMBE-DES-BOIS

Parcelles de bois :

7 ha 15 a 14 ca - Bedoy: D-405 - Champs de volerin: C-147-197-336 - L ourdon paille: ZD-33 - Pres de soubran: D-218

Cmne de SAINT-PIERRE-DU-MONT

Biens loués sur une partie de la surface:

18 ha 42 a 77 ca - Champs royer: C-521 - La piece des vignes: C-740 - Le grand montury: C-796-797(*)-798-800-801(*)-802 - Le palais: ZI-21 - Le petit montury: ZK-20-21-22(*) - Sur guelby: ZO-11 - Vaulaux: ZK-46

Cmne de VILLAPOURCON

Parcelles de bois:

2 ha 31 a 96 ca - Bois des boulets: C-2048[1879] - Champs du bois: D-808-816 - Haut de la pierre: C-1208 - Pre sauso: C-859

25 a 78 ca - Bois des boulats: AM-124

1 ha 48 a 15 ca - Les champs rose: D-937-938-940-953 - Les corseries: D-1750

80 a 87 ca - Bois du bouchet: C-1016 - La chaume de bouchet: C-2083[833] - La galerie: C-916 - Lichard: C-2030[1059]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 06/08/2018** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL582921950

droit des sociétés
18 rue Michaël Faraday
18000 BOURGES

GFA DE LA CHATAIGNERAIE

Groupement Foncier Agricole au capital de 204 891,49 ¤
Siège social : Les Bongrands - 58270 ST JEAN AUX AMOGNES
343 010 294 RCS NEVERS

MODIFICATIONS

L'AGE du 30/06/2018 a décidé de : - nommer M. Thomas GIRARD, dmt à SAVIGNY EN SEPTAINE (18390), 21 impasse de la Septaine, aux fonctions de gérant à cpter de cette même date, en remplacement de M. Francis LEJAULT, démissionnaire ;

- transférer le siège social à SAVIGNY EN SEPTAINE (18390), 21 Impasse de la Septaine.

Mention sera faite au RCS de NEVERS et de BOURGES.

Pour avis, la Gérance.

AL582921924

LES SELECTIONS DE TRACY

SARL
au capital de 10.000 €
Siège social :
11, rue du Château – Le Moulin de Tracy
58150 TRACY-SUR-LOIRE
830 719 316 R.C.S. Nevers

Aux termes du PV de l'AGE en date du 25/05/2018, il a été décidé :

- de transformer ladite société en SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE sans création d'un être moral nouveau, à compter du 25/05/2018. Il n'a pas été apporté de modification à l'objet, à la dénomination sociale, au siège social ni à la durée ; le capital social reste fixé à 10.000 €.

Mme Juliette D'ESTUTT D'ASSAY demeurant à PARIS (75005) – 42, rue Descartes a été désigné en qualité de président, pour une durée indéterminée.

Mme Marie D'ESTUTT D'ASSAY demeurant à PARIS (75011) – 53bis, rue de la Roquette a été désigné en qualité de directrice générale pour une durée indéterminée.

- de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire M. Aurélien BOULAY demeurant à SAINT SATUR (18300) – Route de Surry en Vaux et qualité de commissaire aux comptes suppléant la société COMPTAFRANCE, SA dont le siège social est à BOURGES (18000) – 10, rue Georges Pompidou, immatriculée au RCS de Bourges sous le N° 382 675 551,

- d'augmenter le capital social d'un montant de 700 € pour le porter de 10.000 € à 10.700 € par la création et l'émission de 7 actions de préférence d'une valeur nominale de 100 € chacune.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Nevers.

AL582921935

AFFIRMATION VIDÉO

Sigle : Ediart
Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 €
Siège social :
22 rue Nicolas Cornette
58410 ENTRAINS-SUR-NOHAIN
345 019 459 R.C.S. Nevers

Suivant procès-verbal en date du 30 juin 2018, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de modifier l'objet social.

En conséquence, l'article 2 des statuts est devenu : Adjonction : Toute activité publicitaire sous toute ses formes, notamment celle de régie sur tout support.

Suppression : Vente en gros, demi-gros et détail de tout produit rattaché aux jardineries, bricolage, quincaillerie, matériaux d'aménagement des extérieurs et autres matériaux.

Reste de l'article inchangé.

Le représentant légal.

AL582921947

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

VENTE

Office Notarial de Maîtres S. KREICHER et S. SANDELLI
Notaires à Château-Chinon (Nièvre),
2, place du Docteur Bondoux

AVIS

En application des articles L.331-19 et suivants du Code Forestier, avis est donné de la vente de parcelles boisées situées commune de GLUX-ENGLENNE (58370), cadastrées Section B n° 646 et 833, et commune de VILLAPOURCON (58370), cadastrées Section C n°1923, 1925 et 1939, d'une contenance totale pour l'ensemble de cette propriété, de 03 hectares 15 ares 00 centiare, moyennant le prix de 25.200,00 €uros. Cette vente aura

lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contigüe au bien vendu dispose d'un délai de deux mois à compter de cette publication pour faire connaître par courrier recommandé adressé à Maître SANDELLI, notaire à CHATEAU-CHINON (58120), qu'il exercera son droit de préférence.

Pour avis et mention.

Me Stéphane SANDELLI, notaire.

AL582921938

CESSION

Dominique MARTIN Thibaut
MARIE
Notaires Associés
1, Rue Saint-Martin
B.P. 122 - 58001 NEVERS CEDEX
Tél. 03 86 61 26 33
Fax 03 86 57 24 06
E-mail : scp.martin.marie@notaires.fr

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Dominique MARTIN, Notaire Associé de la SCP dénommée «SCP MARTIN & MARIE», NEVERS 1 Rue Saint Martin, le 30/06/2018 enregistré à NEVERS 1, le 05/07/2018 réf 2018N399 a été cédé par :

M. Bernard, Jean, Patrick HOURDIN, retraité, et Mme Edwige, Odette, Andrée DELARUE, conductrice de taxis, son épouse, GARCHIZY (58600) 1525 avenue de la Paix.

A la SARL TAXI BENELY, au capital de 8000 €, CUFFY (18150), 1 place de L'Eglise, SIREN n° 522755594 RCS BOURGES.

Les éléments d'exploitation d'un fonds d'activité d'exploitant de taxi que Mme HOURDIN fait valoir personnellement, dans la ville de GARCHIZY 1525 avenue de la Paix, identifié au RCS de NEVERS n° 351 791 868.

Entrée en jouissance : 01/07/2018

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT VINGT-NEUF MILLE EUROS (229.000,00 EUR), s'appliquant :

- Eléments incorporels : DEUX CENT VINGT-CINQ MILLE EUROS (225 000,00 EUR),

- Matériel : QUATRE MILLE EUROS (4 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la

dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

AL582921946

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FIDAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

3 rue Jean Pitre Chevalier – Creac'h Gwen
29336 Quimper Cedex

GENERALE COLLECTIVITES

Société par actions simplifiée
au capital de 38.200 euros
Siège social
ZAC des Chamonds
Rue Edouard Branly
58640 Varennes-Vauzelles
300 577 202 RCS NEVERS

Madame Tatiana RUMEAU demeurant 23, Avenue Paul Riquet – 11170 VILLESEQUELANDE est déclarée en qualité de personne ayant le pouvoir d'engager à titre habituel la société GENERALE COLLECTIVITES à compter du 2 juillet 2018.

AL582921937

AU TRIBUNAL

SARL au capital social de 6000 Euros
Siège social : 22 rue Vieille Route
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
SIREN 832 604 847 R.C.S. NEVERS

Le 15 juin 2018, l'AGO a nommé Co-Gérante, Mme Malika BARBIER demeurant 1 rue Emile Combes 58200 COSNE COURS SUR LOIRE.

Pour avis.

AL582921943

FIDAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

NOMINATION DE CO-GERANTES

MALVICHE DISTRIBUTION Société à responsabilité limitée au capital de 70.000 euros

Siège social : 1 Route de Chalaux 58140 SAINT MARTIN DU PUY 749.981.304 RCS NEVERS Le 23 Juin 2018, il a été décidé : - de nommer, à compter du 1er juillet 2018 et pour une durée illimitée, en qualité de co-gérantes : Madame Jocelyne MALVICHE-BARGEOT demeurant à SAINT MARTIN DU PUY (58140) – 1 Route de Chalaux ; Madame Sophie RADEL née MALVICHE demeurant à SAINT MARTIN DU PUY (58140) – 4 Route de Chalaux et Madame Karine MALVICHE demeurant à SAINT MARTIN DU PUY (58140) – 2 Route d'Empury - de modifier l'article 32 des statuts

AL582921945

NON DISSOLUTION

FIDUCIAL
SOFIRAL

58000 Nevers

CVMF LOISIRS

SARL au capital de 10 000 euros
L'Etang du Merle
58330 CRUX LA VILLE
RCS NEVERS 822 921 078

Délibération du 04/07/2018 : L'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant en application des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

AL582921926

DISSOLUTION LIQUIDATION

CRITERRES

SARL au capital de 5.000 €
Siège social : 6 route de Tannay,
58500 Villiers-sur-Yonne
489 525 774 RCS Nevers

L'AGE du 29/05/2018 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 29/05/2018, nommé en qualité de liquidateur Mme Françoise MEYSSELLE née GRAVIER demeurant 6 route de Tannay, 58500 Villiers-sur-Yonne, et fixé le siège de liquidation au 6 route de Tannay, 58500 Villiers-sur-Yonne. L'AGE du 30/06/2018 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2018. Radiation au RCS de Nevers

AL582921857

SOCIÉTÉ SAS RP CONSEIL

Société par actions simplifiées
Capital: 20 000 €
Siège social: 2 ter rue du bois d'ardenet
58000 NEVERS
R.C.S NEVERS B 419 416 151

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 2 juillet 2018 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2018 et sa liquidation amiable.

Le liquidateur amiable nommé est Mr Rémy PICHON.

Le siège de la liquidation est : 2 ter rue du bois d'Ardenet 58 000 NEVERS.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.

AL582921929

BIJOUTERIE PETIT

Société à responsabilité limitée
en liquidation
Au capital de 106 744,79 Euros
Siège social : 3 Quai de Loire 58300 Decize
Siège de liquidation
1 rue des sorbiers
58300 Saint Léger des Vignes
392 721 395 RCS Nevers

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13.06.2018, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

-approuvé les comptes de liquidation ;

-donné quitus au Liquidateur, Monsieur Gilles PETIT demeurant 1 rue des sorbiers - 58300 SAINT-LEGER-DES-VIGNES et déchargé ce dernier de son mandat ;

-prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL582921930

ELECTRICITE ET DOMOTIQUE DES PARTICULIERS AUX PROFESSIONNELS

Par abréviation EDPP
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital social de 5 000 Euros
Siège social : 167 route du Vivier
58130 Urzy
R.C.S. Nevers 833 352 289

Le 02.07.18, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 02.07.2018. M Romain FOURNIER demeurant 167 route du Vivier 58130 URZY, a été nommé Liquidateur.

Le siège de liquidation a été fixé au siège de la société.

AL582921933

AU JARDIN D'HADELIN

EURL au capital de 1000 €
Siège social : 6 place de l'hôtel de Ville,
58800 Corbigny
754 057 255 RCS de Nevers

L'AGE du 17/11/2017 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur Mme PIRET-GERARD MARIE-ANNE, demeurant 3 RUE DES VIGNES, 21700 Villers-la-Faye, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Modification au RCS de Nevers

AL582921942

TONAO

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital social de 12 000 Euros
Siège social : Le Chollet
58160 SAUVIGNY LES BOIS
R.C.S. NEVERS 801 028 077

Le 30.06.2018, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30.06.2018. M. Thierry LAJERIGE demeurant Le Chollet 58160 SAUVIGNY LES BOIS, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège de la société.

Pour avis.

AL582921948

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 11 juillet 2018 constitution de la SAS : RSL

Capital social : 5 000 euros.

Siège social : 1 rue Réquichot 58000 SERMOISE SUR LOIRE

Objet : propriété, acquisition, vente, administration et gestion, notamment par location ou autrement, de tous immeubles, droits ou biens immobiliers et participations dans toutes sociétés immobilières, propriété, l'acquisition, la vente, l'administration et la gestion de tous biens meubles.

Président : M. Ronald LECOMTE demeurant 1 rue Réquichot 58000 SERMOISE SUR LOIRE

Directeur Général : Mme Sylvie BARREAU demeurant 1 rue Réquichot 58000 SERMOISE SUR LOIRE

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NEVERS.

AL582921931

les avocats

B.V.F.D
Berthéas.Vitrolles.Druenne.
Sastre
et associés
Lexter Droit des Affaires
Société d'Avocats
145 rue de la Montat
42100 St-Etienne

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte S.S.P. en date à MESVES-SUR-LOIRE (58) du 05/07/2018, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LES JACQUOTTERIES

Siège social : 24B Avenue de la Gare 58400 MESVES-SUR-LOIRE

Objet social : - l'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration, et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non, dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement - la disposition, l'aliénation, la vente ou apport en société de tous immeubles et droits immobiliers et mobiliers composant son patrimoine -

Durée de la Société : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au R.C.S.

Capital social : 2 000€.

Gérance : M. Stéphane MONIER demeurant 24B Avenue de la Gare 58400 MESVES-SUR-LOIRE et Mme Françoise MONIER demeurant 24B Avenue de la Gare 58400 MESVES-SUR-LOIRE

Clauses relatives aux cessions de parts : libres en tre associés, conjoints ou descendants des associés - agrément dans les autres cas obtenu par les associés représentant au moins les 2/3 des parts sociales

Immatriculation de la Société au R.C.S. de NEVERS.

Pour avis, La Gérance

AL582921932

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 12.07.2018, il a été constitué la société suivante :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination : SCI ORCHIDEE

Siège social : 12 avenue du 14 juillet 58300 DECIZE

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 ans.

Capital : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérant : Monsieur Nicolas THAUSE demeurant 12 avenue du 14 juillet 58300 DECIZE.

Cessions de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Immatriculation : au RCS de Nevers

Pour avis.

AL582921936

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à NEUVY SUR LOIRE en date du

22/06/2018, il a été constitué une société d'exercice libéral à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CLINIQUE VETERINAIRE RAMJA JAHJA, SELARL Vétérinaire

Siège social : 221 route de Nevers, NEUVY SUR LOIRE (Nièvre)

Objet : La société a pour objet l'exercice de la profession de vétérinaire. Elle ne

peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer. Elle peut, en outre, accomplir toutes opérations civiles, mobilières, financières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet visé ci-dessus, ou en faciliter l'accomplissement.

Dans les rapports entre les associés et dans ses rapports avec les tiers, la société sera expressément tenue au respect des règles déontologiques propres à la profession de vétérinaire, et notamment au respect du principe d'indépendance et au respect du secret professionnel.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 1 000 Euros

Gérance : RAMJA Jajha, demeurant 221 route de Nevers, NEUVY SUR LOIRE (Nièvre),

Immatriculation : Au RCS de NEVERS,

Pour avis, le gérant

AL582921939

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 03.01.2018 constitution de la SAS : LA MAISON NOETIQUE

Capital social : 10 000 euros.

Siège social : Le Cérizot - 58230 MOUX EN MORVAN

Capital social variable : Capital social souscrit : 10 000 euros

Capital en deça duquel il ne peut être réduit : 10 000 euros

Objet : Ensemble des activités d'aménagement, de promotion et de gestion du centre de séminaires et d'évènements «La Maison Noétique» situé sur le domaine résidentiel «La Cabane Verte» à Moux en Morvan, éventuels logements y attenant pour recevoir invités et participants. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, acquisition, location, prise en location-gérance de tous fonds de commerce, prise à bail, installation, exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers.

Président : M. Marc Van Keymeulen demeurant Domaine de Tchession, 24; B-6980 La Roche en Ardennes (BELGIQUE)

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NEVERS.

AL582921940

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

YONNE

DIVERS

YONNE EQUIPEMENT

Société anonyme d'économie mixte
Avenue des Plaines de l'Yonne
89000 AUXERRE
Capital : 3 434 253,30 €
RCS Auxerre B 402 196 224

MODIFICATION D'UN REPRÉSENTANT DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Assemblée spéciale des collectivités représentée par Mme Marie Louise Fort (Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais)

En remplacement de :

- Assemblée spéciale des collectivités représentée par M. Jean Philippe Saulnier Arrighi (Communauté de communes de Puisaye Forterre)

Pour avis,

L'Assemblée spéciale

AL892922083

SUCCESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 du Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date à AVALLON, du 16 décembre 2011, déposé au rang des minutes de Maître Sylvie LELIEVRE, notaire à AVALLON, aux termes d'un acte contenant procès-verbal de dépôt et de description de testament reçu par ledit notaire, le 29 juin 2018, Madame Constance Sylvie Justine DONADA, veuve de Monsieur Léo Alfred Charles RUFENER, demeurant à AVALLON (89200), 14 avenue Paul Doumer, née à BEDONIA (Italie), le 3 janvier 1921, décédée à AVALLON (89200), le 15 février 2018, a institué des légataires universels.

Les oppositions à l'exercice de leurs droits seront reçues entre les mains de Maître Lucie BOURSIER, notaire à L'ISLE SUR SEREIN (89440), 17 avenue du Président Bidault de l'Isle, chargé du règlement de la succession, dans le délai d'un mois à compter de la réception par le Greffe du TGI d'AUXERRE, de la copie authentique du procès-verbal sus visé et copie figurée de ce testament.

Pour avis

Le notaire

AL892922098

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 14 septembre 1990,

Madame Mireille LADOUE, en son vivant veuve de Monsieur Marcel Charles Eugène MELLIER, demeurant à AUXERRE (89000), Résidence des Clairions, 1 avenue Fontaine Ste Marguerite,

Née à BASSOU (89400), le 18 février 1924.

Décédée à AUXERRE (89000), le 13 avril 2018.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphane DROUET , Notaire à MIGENNES (89400), 75 bis avenue Jean Jaurès, le 16 juillet 2018, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphane DROUET, notaire à MIGENNES (89400), 75 bis avenue Jean Jaurès, référence CRPCEN : 89040, dans le mois suivant la réception par le greffe du TGI d'Auxerre de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL892922136

NOMINATION

EHPAD FLORE

SAS au capital de 1.000 €
Siège social
13-15, rue Ernest Beauvais
89340 Saint-Agnan
830 806 238 R.C.S. Sens

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 28 mai 2018, il a été décidé de nommer en qualité de président : BRIDGE INVEST SAS siège social : 111, rue de Longchamp 75116 Paris - 828 014 514 RCS PARIS en remplacement M. TASSONI Stéphane.

Mention sera faite au RCS de Sens.

Pour Avis.

AL892922118

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de BOBIGNY en date du 06-07-2018 arrêtant le plan de redressement sur 10 ans au profit de la SA ROCAMAT 89440 Massangis (transformation, vente de pierres) RCS BOBIGNY 572.086.577. Désigne M. Jean-Louis, Didier MARPILLAT ès qualités de représentant légal des sociétés SA BELMERT CAPITAL et SA ROCAMAT comme tenu d'exécuter le plan. Nomme commissaire à l'exécution du plan Me Patrick Legras De Grandcourt 2 Ter Rue de Lorraine Angle Rue René Camier 93000 BOBIGNY. Maintient mandataire judiciaire : Bally M.J. 69 Rue d'Anjou 93000 BOBIGNY jusqu'à la fin de la vérification des créances et Me Patrick LEGRAS de GRANDCOURT pour établir et gérer les créances salariales. Maintient administrateur Me Philippe Bleriot 26 Che de la Madeleine 93000 BOBIGNY et la SCP Patrice BRIGNIER, 18 Rue de Lorraine pour la mise en oeuvre du PSE, des licenciements, et leur confère tout pouvoir pour leur permettre de passer les actes de cessions nécessaires à la réalisation du plan de cession au profit de POLYCOR.

AL892922100

GAEC DU CHARDONNAY

Groupement Exploitation Agricole en Commun
Au capital de 243.918,43 euros
Siège social : Moulin du Pâtis 89800 CHABLIS
RCS AUXERRE 341 805 943

Aux termes d'une ordonnance de référé de Madame ISART,Présidente du Tribunal de Grande Instance d'Auxerre du 06 Juillet 2018, Monsieur Thierry VANDENBROUCQUE, sis 29 rue Louis de Broglie à DIJON (21000) a été nommé Administrateur provisoire de la société.

AL892921900

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

CONTROLE TECHNIQUE DE LA PUISAYE

SARL au capital de 10000euros.
Siège social: Zi la vallée
89220 Bléneau
389464926 RCS Auxerre.

Le 16/06/18, les associés ont décidé de transférer le siège social au 3 Rue de la Ferronnerie 89220 Bléneau à compter du 01/06/18; Mention au RCS de Auxerre

AL892921944

CAPSE

SARL SARL au capital de 100 €
Siège social : 8, rue de la Croix Broisine,
89500 Rousson
512 752 742 RCS de Sens

L'AGE du 29/03/2018 a décidé de transférer le siège social de la société 178 Bd Haussmann, 75008 Paris, à compter du 29/03/2018 Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Paris

AL892922092

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

DEGRYSE CLEMENT EURL
au capital de 3 000 euros,
6 Rue des nouvelles
89230 VENOUSE
RCS AUXERRE 789 654 423

Aux termes du procès-verbal de AGE du 17 mai 2018, la société susvisée a décidé de transférer son siège social de 6 rue des nouvelles - 89230 VENOUSE au 8 rue de la Poterne Chenneton - 89800 CHABLIS, à compter du 17 mai 2018. Les statuts seront modifiés en conséquence et la modification sera faite au RCS d'Auxerre. Pour avis, La gérance

AL892922094

SOCIETE D'EXPLOITATION DES GROTTES D'ARCY (S.E. GROTTES D'ARCY)

SAS au capital social de 30.000 euros
Siège social : Le Châtenay Val Sainte-Marie
89270 Arcy-sur-Cure
792 730 947 R.C.S. Auxerre

Le 29 juin 2018, la Président a décidé de transférer le siège social à : D606 89270 ARCY-SUR-CURE.

AL892922096

AVENIR SANS PERMIS

Société par actions simplifiée
Au capital de 4 000 Euros
Siège social
154 rue du Général Leclerc
77780 Bourron Marlotte
RCS Melun 817 386 691

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

L'AGE du 9.07.18 a décidé :

- de transférer le siège social au 2 Bis rue Simon Chenard 89000 AUXERRE
- d'élargir l'objet social à l'activité de location de voiturettes

Les articles 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

Le président

AL892922111

DOYOUNO

DOYOUNO SAS
Société par actions simplifiée
Capital : 10.500€
Siège social : 65 Rue Charlot-75003 Paris
831 125 620 Rcs Paris

Aux termes du procès-verbal des décisions du Président en date du 5 Juillet 2018, il a été décidé de transférer le siège social du 65 Rue Charlot-75003 Paris à la Pépinière d'Entreprises du Jovinien, avenue de Sully Prolongée-89300 Joigny

La Société sera radiée du Rcs de Paris

AL892922128

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01/07/2018, de la société civile

immobilière le grand tilleul au capital de 150.000 euros, sise 62 rue Jean Jaurès 77130

MONTEREAU FAULT YONNE RCS MELUN 451 112 874, constituée pour 50 ans et dont l'objet

social est la gestion de biens immobiliers, a décidé de transférer son siège social au 22 avenue de la gare 89340 VILLENEUVE LA GUYARD, à compter du 01/07/2018.

Les statuts seront modifiés en conséquence et la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de SENS. Co-gérance : MM. Philippe BREVET 22 avenue de

la gare 89340 VILLENEUVE LA GUYARD et Patrick TABET 17 rue Berthelot 77400 LAGNY

SUR MARNE.

Pour avis.

AL892922132

➜ RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 22/06/2018 concernant L'ENVIE SARL. Il fallait lire : «**SARL à capital variable**» en lieu et place de «SARL»

AL892922088

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

INSERTION – CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Marie-Abelle FROISSART-CRÉVIEAUX, Notaire à VILLENEUVE-LA-GUYARD (89), 52 rue du Général de Gaulle, le 4 juillet 2018, a été reçu le changement partiel de régime matrimonial avec apport à la communauté d'un bien sis à CHAMPIGNY (89340), 5 Rue de Beaumont, par Madame Régine Yvonne COLSON, enseignante, épouse de Monsieur Philippe Robert TOUSSAINT, demeurant à CHAMPIGNY (89340) 5 rue de Beaumont LA CHAPELLE née à CHAMPIGNY (89340) le 27 juin 1955.

Monsieur et Madame TOUSSAINT mariés à la mairie de CHAMPIGNY (89340) le 20 août 1977 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Maître TEMPERE, notaire à VILLENEUVE LA GUYARD, le 18 août 1977.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL892922105

➜ MODIFICATION DE STATUTS

BRUN & KANEDANIAN AVOCATS ET CONSEILS ASSOCIÉS

CABINET BRUN KANEDANIAN
28 cours Jean Jaurès,
38000 GRENOBLE

ACTI PATRIMOINE

SAS au capital de 40 000 €
Siège social : 1 bis place de l'Arquebuse,
89000 AUXERRE
533 690 152 RCS AUXERRE

Aux termes des décisions du 19/05/2018, l'associé unique a :

- transféré le siège du 1 bis place de l'Arquebuse, 89000 AUXERRE au 2 boulevard Gambetta 38000 GRENOBLE à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,
- nommé Mme Eve-Marie DYON KANEDANIAN domiciliée 2 boulevard Gambetta 38000 GRENOBLE en qualité de Président en remplacement de la société EMD CONSEILS, démissionnaire.

POUR AVIS

Le Président

AL892922082

CERFRANCE YONNE

GAEC DE MAISON HAUTE

GAEC agréé le 7 février 1992
Société civile
au capital de 187 800 euros
Siège social : La Maison Haute
89220 SAINT PRIVÉ
323 904 581 RCS AUXERRE

Aux termes des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2018 prenant effet le même jour, il a été : - Pris acte de la démission des fonctions de gérant de M. Jean-Claude RENOUX, - Décidé de transformer le groupement, sans création d'un être moral nouveau, en une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée. À compter du 30 juin 2018 les caractéristiques de la société sont les suivantes : Dénomination sociale : EARL DE MAISON HAUTE. Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles L.324-1 et suivants du code rural et par les décrets pris pour leur application. Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural. Capital social : 187 800 euros. Siège social : La Maison Haute – 89220 SAINT PRIVÉ. Durée : Jusqu'au 4 mars 2100. Gérant : M. Guillaume RENOUX demeurant à SAINT PRIVÉ (Yonne), les Gerbault. Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.

Pour avis, la gérance

AL892922090

AVA Conseil Contentieux Yonne & Aube

AVOCATS VIGNET ASSOCIES
SCP d'AVOCATS INTER-BARREAUX
1 Place du Palais de Justice
89000 Auxerre
18 rue du Général Leclerc
89100 Sens
4 rue Aristide Briand
10000 Troyes
Tel : 03.86.52.60.00<\n>

CONGY MARC

Société anonyme transformée
en société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 000 euros
Siège social
67 avenue Jean Mermoz
89000 Auxerre
425 520 145 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 28 juin 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. Sous sa forme anonyme, la Société était dirigée par : **. Administrateurs :**

Monsieur Fabrice MACHERET, demeurant 3 rue du Moulin - Granchette – 89100 SAINT-DENISLES-LES-SENS Société ALFAJE, dont le siège social est R.N 6 - route de Lyon – 89100 MAILLOT

Monsieur Jean-Pierre PICARD, demeurant 2 rue des Dumonts - 89470 MONETEAU . **Président du Conseil d'Administration et Directeur Général :**

Monsieur Fabrice MACHERET, demeurant 3 rue du Moulin - Granchette - 89100 SAINT-DENIS-LES-SENS Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIETE : Monsieur Fabrice MACHERET demeurant 3 rue du Moulin - Granchette - 89100 SAINT-DENIS-LES-SENS

COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Ancienne mention Société BDO IDF, titulaire, Société DYNA2, suppléant.

Nouvelle mention Société BDO IDF, commissaire aux comptes titulaire, confirmée dans ses fonctions.

Pour avis , le Président

AL892922101

THEEPIHA

SARL au capital de 500 €
Siège social
17 rue St Pierre le Vif
89100 Sens
829 787 563 RCS de Sens

L'AGE du 11/07/2018 a décidé de :

- transférer le siège social au : 73 RUE DE LA CROIX, 89000 AUXERRE.
- étendre l'objet social comme suit : ALIMENTATION EXOTIQUE

Radiation du RCS de de SENS et réimmatriculation au RCS d'AUXERRE

AL892922109

EUROD

société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social
Centre d'Affaires RN6 Les Chesnez
89000 Auxerre
RCS Auxerre 750.602.534

L'assemblée générale en date du 29 Juin 2018 a pris acte de la démission de Monsieur Michel MERCIER, cogérant, à compter du 29 Juin 2018. Monsieur Martin GAGNAT, Gérant, demeure seul dirigeant à compter de cette même date.

L'assemblée générale a également décidé de transférer le siège social de AUXERRE (89000) Centre d'Affaires, RN 6 Les Chesnez à BAILLY (78870) 4, parc des Fontenelles et ce à compter du 29 Juin 2018.

En conséquence les statuts ont été modifiés. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au registre du commerce et des sociétés de VERSAILLES et sera radiée du registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.

Pour avis. Le Gérant

AL892922112

PHARMACIE BRISSAUD

Société d'exercice libéral
par actions simplifiée
au capital de 81.500 €
Siège social :
11 place de la République
89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE
491 191 623 R.C.S. Sens

Aux termes du procès-verbal du 7 juillet 2018, l'assemblée générale a décidé de :

- modifier la dénomination sociale en Pharmacie de la République,
- nommer en qualité de président, en remplacement de Madame Marie-Dominique BRETONNIERE, Monsieur Frédéric SCHMIT demeurant 59 avenue du Général de Gaulle 94160 SAINT MANDE.

Statuts modifiés en conséquence.

Mention au R.C.S. de SENS.

AL892922120

PHARMACIE LACOMBE

Société d'exercice libéral
par actions simplifiée
au capital de 80.000 €
Siège social :
36 rue Carnot
89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE
499 554 103 R.C.S. Sens

Aux termes du procès-verbal du 6 juillet 2018, l'assemblée générale a décidé de :

- modifier la dénomination sociale en Pharmacie des 2 Portes,
- nommer en qualité de président, en remplacement de Monsieur Jean-Luc LACOMBE, Madame Sorina SIEP demeurant 64 bis rue de Montargis 45260 THIMORY.

Statuts modifiés en conséquence.

Mention au R.C.S. de SENS.

AL892922121

FREDSO

Société par actions simplifiée
au capital de 100 €
Siège social :
11 Place de la République
89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE
838 510 832 R.C.S. Sens

Aux termes du procès-verbal du 28 juin 2018, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :

- de modifier l'objet social comme suit « la détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral ayant pour activité l'exercice de la profession libérale de pharmacien d'officine...»
- par conséquent de transformer la société en société de participations financières de profession libérale par actions simplifiée, sans création d'une personne morale nouvelle,
- de confirmer le mandat du président, Monsieur Frédéric SCHMIT et du commissaire aux comptes titulaire, SOCIETE D'AUDIT ARNOULD BACOT - S.A.A.B.

Statuts modifiés en conséquence.

Mention au R.C.S. de SENS.

AL892922122

SONO

Société par actions simplifiée
au capital de 100 €
Siège social :
36 Rue Carnot
89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE
838 511 111 R.C.S. Sens

Aux termes du procès-verbal du 28 juin 2018, l'associé unique a décidé :

- de modifier l'objet social comme suit « la détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral ayant pour activité l'exercice de la profession libérale de pharmacien d'officine...»
- par conséquent de transformer la société en société de participations financières de profession libérale par actions simplifiée, sans création d'une personne morale nouvelle,
- de confirmer le mandat du président, Madame Sorina SIEP et du commissaire aux comptes titulaire, SOCIETE D'AUDIT ARNOULD BACOT - S.A.A.B.

Statuts modifiés en conséquence.

Mention au R.C.S. de SENS.

AL892922123

Modification de l'objet social

DLMTP

SAS au capital de 46.000 €
9, rue des Glycines, 89240 DIGES
800836520 RCS Auxerre

Aux termes de l'AGE en date du 09/07/2018, les associés ont décidé de modifier l'objet social comme suit : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- la mécanique, travaux publics, agricole, automobiles, poids lourds, dépannage en tous

genres, loctions de matériels, achat revente de pièces mécaniques et engins en tous genres (camions et automobiles), visites générales périodiques (VGP) ainsi que de terrassements ;

- l'exploitation de stations de lavages avec services associés ;
- la restauration rapide
- la location de tous biens mobiliers, notamment panneaux puiblicitaires et de véhicules sans permis ;
- le reste de l'article 2 - Objet est inchangé.

Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre

AL892922133

➜ FUSION

AVIS DE MODIFICATION

PORT AU BOIS

Société Anonyme
Au capital de 281 550 €
Siège social : Chemin du Port au bois
89300 JOIGNY
383 177 284 RCS SENS

Suivant acte SSP du 26/03/2018, la société LE RIVE GAUCHE, société à responsabilité au capital de 100 000 €, siège social Chemin du Port au bois – 89300 JOIGNY, immatriculée n°493 600 183 RCS SENS, a fait apport, à titre de fusion, à la Société PORT AU BOIS de tous ses éléments d'actif sur la base des comptes clos au 30/09/2017, évalués à 1 459 108,40 €, moyennant la prise en charge de l'intégralité du passif de la Société LE RIVE GAUCHE, savoir 1 078 531,94 €. La valeur de l'actif net apporté est de 380 576,46 €.

Il a été prévu que toutes les opérations actives et passives effectuées par la société LE RIVE GAUCHE entre le 01/10/2017 et celle de la réalisation définitive de la fusion seraient considérées comme faites pour le compte de la société PORT AU BOIS.

Pour rémunérer cet apport, la Société PORT AU BOIS a augmenté son capital de 234 780 € euros par l'émission de 15 652 actions nouvelles de 15 € chacune, entièrement libérées, attribuées aux associés de la Société LE RIVE GAUCHE à raison de 15 652 actions de la Société PORT AU BOIS pour 10 000 parts de la société LE RIVE GAUCHE.

La prime de fusion s'élève à 145 796,46 €.

L'absorption par voie de fusion de la Société LE RIVE GAUCHE par la société PORT AU BOIS est devenue définitive le 14/05/2018 ainsi qu'il résulte :

- du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société PORT AU BOIS du 14/05/2018
- De la décision de l'associée unique de la Société LE RIVE GAUCHE du 14/05/2018Et que la société PORT AU BOIS a la jouissance des biens depuis le 01/10/2017 (date d'effet fiscal et comptable).

L'Assemblée Générale de la Société PORT AU BOIS du 14/05/2018 a décidé d'annuler les 14 364 actions de la Société PORT AU BOIS autodetenues des suites de la fusion et de réduire le capital social de 215 460 euros.

La différence entre la valeur nette des 14 364 actions de la société PORT AU BOIS apportées et la valeur nominale de ces actions soit 123 340 € a été imputée sur le compte prime de fusion.

A modifié en conséquence les articles 7 et 8 des statuts relatif au capital social :

Ancienne mention : 281 550 €

Nouvelle mention : 300 870 €

Aux termes de la même délibération, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société a modifié l'article 2 des statuts relatif à l'objet social qui est désormais libellé comme suit :

- L'exploitation d'un ou plusieurs hôtel-Restaurants
- L'activité de traiteur avec ou sans personnel.Des suites de cette fusion l'Associée unique de la société LE RIVE GAUCHE a décidé de sa dissolution anticipée sans liquidation.

Aux termes de la même délibération, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société PORT AU BOIS statuant aux conditions de L. 225–245 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour.

La dénomination de la Société est modifiée en LE RIVE GAUCHE, en conséquence l'article 3 des statuts est modifié ainsi :

Ancienne mention : PORT AU BOIS

Nouvelle mention : LE RIVE GAUCHE

L'objet de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 300 870 € divisé en 20 058 parts sociales de 15 € chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société anonyme, la Société était dirigée par :

Administrateurs :

Jacqueline LORAIN, Jean-Michel LORAIN, et Catherine LORAIN

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général: Michel LORAIN

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par Madame Catherine LORAIN, gérante, demeurant 43 faubourg de Paris – 89300 JOIGNY, pour une durée indéterminée.

La Société n'étant plus tenue d'avoir de Commissaire aux Comptes, il a été mis fin aux fonctions de Monsieur Joaquim MONTALBAN, Commissaire aux Comptes titulaire, et de l'EIRL MARYSE BELLAGAMBA, Commissaire aux Comptes suppléant.

Les mentions prévues par l'article R. 210–4 du Code de commerce et qui ne concernent que les sociétés par actions sont frappées de caducité. Pour avis, la gérance

AL892922119

BPS
SELARL D'AVOCATS
Me Olivier PITTET
19 chemin de la Combe aux Chiens
25000 BESANÇON

TRANSARC 89

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE € 100 000
SIEGE SOCIAL : ROUTE DE MONTARGIS - 89300 JOIGNY
SIREN 791 231 236 RCS SENS

AVIS DE FUSION

Par décision en date du 02/07/2018, l'associé unique de la société TRANSARC 89 a approuvé le projet de fusion signé le 14/05/2018 avec la société TRANSPORTS BALIAN

S.A.R.L. au capital de € 124 000, dont le siège social est à TOUCY (89130) - ZI Avenue Charle de Gaulle, identifiée sous le numéro SIREN 452 821 796 RCS AUXERRE.

La société TRANSPORTS BALIAN a fait apport à la société TRANSARC 89 de la totalité de son patrimoine, actif et passif avec effet rétroactif au 01/01/2018, soit un actif net apporté de € 241 094.

Toutes les opérations actives et passives effectuées par la société TRANSPORTS BALIAN depuis le 01/01/2018, date d'effet retenue pour la fusion, ont été prises en charge par la société TRANSARC 89.

Compte tenu de la valorisation retenue pour chacune des sociétés participant à l'opération, il a été convenu de retenir une parité d'échange de 3 parts de la société TRANSPORTS BALIAN pour 5 parts de la société TRANSARC 89.

En rémunération de l'apport net, 8 266 parts nouvelles de € 10 de valeur nominale chacune entièrement libérées, ont été créées par la société TRANSARC 89, soit une augmentation de capital d'un montant de € 82 660, lequel capital a été ainsi porté à € 182 660 ; la prime de fusion s'élevant à € 158 434,

Cette opération de fusion a été immédiatement suivie de la dissolution de la société TRANSPORTS BALIAN faisant l'objet d'un avis séparé.

Par ailleurs, l'associé unique de la société TRANSARC 89 a en date du 02/07/2018 décidé :

- d'augmenter le capital social de la société d'un montant de € 117 340 par prélèvement d'une somme de € 117 340 sur le compte «prime de fusion».
- de modifier la dénomination sociale,

Les mentions soumises à publicité sont les suivantes :

CAPITAL

Ancienne mention : € 100 000

Nouvelle mention : € 300 000

DENOMINATION SOCIALE

Ancienne mention : TRANSARC 89

Nouvelle mention : TRANSARC BALIAN

Pour avis

AL892922124

➜ CESSION

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CESSION

Suivant ASSP en date à AUXERRE (Yonne) du 29 juin 2018, enregistré au SPFE d' AUXERRE 1, le 3 juillet 2018, Dossier 2018 19369, référence 2018 A 01573, La Société PARIGOT, Société à Responsabilité Limitée au capital de 100 000 euros, dont le siège social est Route de Chablis 89144 LIGNY LE CHATEL, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le n° 481 964 302 RCS AUXERRE, a vendu à La Société MALECOT POIRIER AGRI, Société par actions simplifiée au capital de 1 585 000 euros, dont le siège social est 24 Avenue de Verdun 45170 NEUVILLE AUX BOIS immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n°507 493 286 RCS ORLEANS, un fonds de commerce de vente et réparation de machines agricoles et viticoles, serrure et motoculture, entretien de matériels de travaux publics et poids lourds, connu sous l'enseigne de Etablissements PARIGOT, sis et exploité à LIGNY LE CHATEL (Yonne), Route de Chablis, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 481 964 302 RCS AUXERRE, SIRET 481 964 302 00014, APE 4661Z. L'entrée en jouissance a été fixée au 1er juillet 2018. La cession a été consentie et acceptée moyennant un prix de 150 000 euros. Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales au fonds vendu pour la validité, au Cabinet S.J.B., Société d'Avocats, 43 Rue du Clos – 89000 AUXERRE, pour la correspondance.

AL892922097

Maître Gérard LEGUY
Notaire à Avallon (Yonne),
4, rue de Lyon

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par : Maître Gérard LEGUY, Notaire à AVALLON, le 12 juillet 2018 enregistré à AUXERRE

Madame Laurette Jeanne Henriette MICHAUD demeurant à SAUVIGNY LE BOIS (Yonne) 51 Rue de la Liberté a cédé à Madame Patricia Marie-Jeanne MORINOT épouse de Monsieur Régis Marcel MONNOT demeurant à CHATEL GERARD (Yonne) 2 chemin Ratier.

Un fonds de commerce de Café-bar et de débit de tabacs situé et exploité à SAUVIGNY LE BOIS (Yonne), 51 rue de la Liberté,

Prix : 150.000,00 € .

Prise de possession à compter de ce jour.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître LEGUY, notaire à AVALLON, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.

Pour insertion.

AL892922114

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LOCATION GERANCE

Par acte sous seing privé du 8/06/2018 M. Alain MARTIRE, 52 rue des soeurs Lecoq, 89300 JOIGNY, SIREN 379 710 668 a donné en location gérance à la SARL TAXI DU LEVANT, 9 bd du levant, Aillant sur Tholon, 89110 MONTHOLON un fonds de commerce de taxi, stationnement N°1, exploité à Cézy (89). La présente location gérance a été consentie et acceptée pour une durée de 1 an à compter du 1/07/2018.

AL892922079

CERFRANCE YONNE

GAEC DU MARRONNIER

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun agréé au capital de 279 900 euros Siège social : Montceau - 89420 TALCY 348 124 041 RCS AUXERRE L'assemblée générale du 13 juin 2018 a pris acte de la démission de M. Hubert NAULOT de ses fonctions de gérant, et a nommé M. Louis NAULOT, demeurant à TALCY (Yonne), 14 Montceau, auxdites fonctions. Pour avis, la gérance.

AL892922087

SCEA DELIGAND

Société civile au capital de 300 000 euros Siège social : La Margottière – 89150 VALLERY 338 229 917 RCS SENS L'assemblée générale extraordinaire du 2 juillet 2018 a nommé à compter du même jour, M. Damuel DELIGAND demeurant à VALLERY (Yonne), La Margottière, aux fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL892922115

CERFRANCE YONNE

EARL DES FOURNEAUX

EARL au capital de 15 854,70 euros Siège social : 5 rue de la Vallée - 89500 EGRISELLES LE BOCAGE 419 409 115 RCS SENS L'assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2018, a nommé M. Daniel DESCHAMPS, demeurant à SAINT MAURICE SUR AVEYRON (45230), aux fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL892922116

GERANCE

Dénomination sociale : DIDIER AVRILLON<\ n>Forme : SARL
Siège social : 11 RUE LUCILLE CORMIER 89130 TOUCY
Capital social : 8 000 € euros
Numéro SIREN 438470866 RCS TOUCY

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 02 JUILLET 2018, il a été pris acte de la nomination de Monsieur MATHIAS MOREAU demeurant 131 bis rue des montapins 58000 NEVERS en qualité de nouveau Gérant, à compter du 02 Juillet 2018 pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur DIDIER AVRILLON, Gérant démissionnaire.

L'article 30 des statuts a été modifié, en conséquence.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés d'AUXERRE

AL892922131

NON DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL
7 rue du perré
77950 Rubelles

SARL SAMNY

SARL au capital de 8 000 euros
Siège social
1 rue de l'Artisanat - 89100 Paron
814638334 RCS Sens

L'AGE du 19/05/2018 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société malgré les pertes constatées, en application de l'art. L223-42 du Code de commerce.

AL892922103

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI LE REFUGE

Société en liquidation
Société Civile Immobilière
au capital de 30 489,80 euros
Siège social : Rue de la Compagnie Moreau ZI Maux de Grange
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
393 890 165 RCS SENS

CLOTURE DE LIQUIDATION

Le 30/06/2018, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur, et constaté la clôture de liquidation à compter du 30/06/2018.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SENS, en annexe au RCS.

Pour avis

Le liquidateur

AL892922029

REMY

SARL, société en liquidation
au capital de 30.000 €
32 rue des Violettes, 89290 Augy
391629201 RCS Auxerre

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'AGO en date du 29/06/2018, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS de Auxerre

Le liquidateur.

AL892922095

S.J.B. Société d'Avocats

PARIGOT

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social
Route de Chablis 89144 Ligny le Chatel
Siège de liquidation
7 Avenue Galifranc 89144 Ligny le Chatel
481 964 302 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 29 juin 2018, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1er juillet 2018 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Isabelle PARIGOT, demeurant 7 Avenue Galifranc 89144 LIGNY LE CHATEL, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 7 Avenue Galifranc 89144 LIGNY LE CHATEL.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC d'AUXERRE, en annexe au RCS.

Pour avis

AL892922104

DOMAINE DE BOIS D'YVER

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 57 600,00 €
Siège social
Grande rue Nicolas Droin
89800 Courgis
390 372 415 RCS Auxerre
Liquidateur
Monsieur Thomas PICO
demeurant 26 rue Jacques Ferrand
89800 Courgis

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération en date du 30 avril 2018, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE.

Le liquidateur.

AL892922108

BPS
SELARL D'AVOCATS
Me Olivier PITTET
19 chemin de la Combe aux Chiens
25000 BESANÇON

SOCIÉTÉ TRANSPORTS BALIAN

Société à responsabilité limitée
au capital de € 124.000
Dont le siège social est à TOUCY (89130)
Zone Industrielle
Avenue Charles de Gaulle
Identifiée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AUXERRE
sous le numéro SIREN 452 821 796
RCS AUXERRE

AVIS DE DISSOLUTION

L'associé unique de la société TRANSARC 89 - S.A.R.L. au capital de € 100 000, dont le siège social est à JOIGNY (89300) -Route de Montargis, identifiée sous le numéro SIREN 791 231 236 RCS SENS, a approuvé le 02/07/2018, la fusion par voie d'absorption de la société TRANSPORTS BALIAN par la société TRANSARC 89 ainsi que les apports effectués et leur évaluation.

La société TRANSPORTS BALIAN a fait apport à la société TRANSARC 89 d'un actif de € 570 547 à charge d'un passif de € 329 453 soit un actif net réel apporté de € 241 094.

Toutes les opérations actives et passives effectuées par la société TRANSPORTS BALIAN depuis le 01/01/2018, date d'effet retenue pour la fusion, ont été prises en charge par la société TRANSARC 89.

Compte tenu de la valorisation retenue pour chacune des sociétés participant à l'opération, il a été convenu de retenir une parité d'échange de 3 parts de la société TRANSPORTS BALIAN pour 5 parts de la société TRANSARC 89.

En rémunération de l'apport net, 8 266 parts nouvelles de € 10 de valeur nominale chacune entièrement libérées, ont été créées par la société TRANSARC 89, soit une augmentation de capital d'un montant de € 82 660, lequel capital a été ainsi porté à € 182 660 ; la prime de fusion s'élevant à € 158 434.

La société TRANSPORTS BALIAN s'est trouvé dissoute sans liquidation à l'issue des décisions de l'associé unique en date du 02/07/2018 de la société TRANSARC 89 ayant constaté la réalisation définitive de la fusion.

Pour avis

AL892922125

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 13/06/2018 constitution de la SASU France Cust'Home. Capital: 5000 euros. Siège social: 33 rue des Prés Hauts 89470 Monéteau. Objet: Vente et pose en sous-traitance de matériaux de second oeuvre.

Président: Mourad El Idrissi, 33 rue des Prés Hauts 89470 Monéteau. Admissions aux assemblées et droits de vote: chaque associé participe aux AG, une action = un vote.

Clauses d'agrément: cession libre. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Auxerre.

AL892921894

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : ZANZOLI
Siège social : 28 quai de la Fausse Rivière, 89100 SENS
Objet :

- toutes activités des agences de publicité,
- l'achat, la vente, y compris en ligne, la conception, la réalisation et la diffusion de campagnes publicitaires, de communication ou de marketing,
- l'achat, la vente, y compris en ligne, la création, la production, la transformation de matériels, produits et échantillons publicitaires et de moyens de communication,
- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements,
- et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières en ce compris la location, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 5 000 euros
Gérance :

Madame Marie-Hélène AUBIN, demeurant 9 rue des Charmes, 89100 SENS

Cession de parts :

Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés, à l'exception des cessions entre associés.

Immatriculation : au RCS de SENS

Pour avis

AL892922004

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile
Dénomination : IL ETAIT UNE FOIS
Siège social : 9 bis rue Carnot, 89100 SENS
Objet :

- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourra devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport, pour les avoir édifiés ou autrement,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société,
- et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 1 000 euros
Gérance :

Monsieur Jocelyn GODARD, demeurant 9 bis rue Carnot, 89100 SENS

Madame Amélie TETARD, demeurant 9 bis rue Carnot, 89100 SENS

Cession de parts :

Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés, à l'exception des cessions entre associés.

Immatriculation : au RCS de SENS

Pour avis

AL892922071

CABEX

EFEC MELUN
90, rue Pascal
77000 VAUX-LE-PENIL
Tél . 04 60 56 50 20
efec.melun@efec.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à COURLON SUR YONNE en date du 3 juillet 2018, il a été constitué une SCI au capital de 1 000 euros présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOPHORA – Siège social : 3 rue de Bray 89140 COURLON SUR YONNE.

Objet : Acquisition et gestion de biens immobiliers.

Durée : 99 ans.

Gérance : Monsieur Patrice BOUDIN demeurant 3 rue de Bray 89140 COURLON SUR YONNE et Madame Anna Bella PEREIRA, demeurant 3 rue de Bray 89140 COURLON SUR YONNE.

Agrément des cessions : les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé.

Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation au RCS de Sens.

AL892922086

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 08.07.2018, il a été constitué une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI LA MAISON DES FRÊNES

Objet social : L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits mobiliers et immobiliers, à usage professionnel, commercial ou d'habitation.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Siège social : 19 avenue Pasteur 89000 Auxerre

Capital : 1200 Euros divisé en 1200 parts de 1 Euro

Gérance : Monsieur Michel PARMENTIER, 19 avenue Pasteur 89000 Auxerre

La société sera immatriculée au R.C.S. d'Auxerre.

AL892922089

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte ssp en date à SENS du 28/06/18, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société Civile Immobilière

DENOMINATION : S.C.I. SOYER

SIEGE SOCIAL : SENS (89100), 1, rue Jeannette et Raymond Mare

OBJET : L'acquisition par tous moyens, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion, par location ou autrement, la vente, de tous biens et droits immobiliers.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 1 000 €

CESSION DE PARTS : Les cessions de parts sont libres entre associés. Toute autre cession est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire.

GERANT : M. Anthony SOYER, domicilié à SENS (89100), 1, rue Jeannette et Raymond Mare.

IMMATRICULATION : au RCS de SENS.

AL892922091

Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Sixte BERTHIER, Notaire de la Société d'Exercice Libéral par Action Simplifiée Lendais & Associés», société titulaire d'un office notarial à la Résidence de VILLENEUVE SUR YONNE (Yonne) ayant son siège social audit lieu 8 Quai du Commerce, le 9 juillet 2018, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur

d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La dénomination sociale est : LES VAUX DE BRASSY. Le siège social est fixé à : EGRISELLES-LE-BOCAGE (89500), 8 rue du Moulin Hameau de Brassy. La société est

constituée pour une durée de 99 années Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR). Les apports sont en numéraires. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Le premier gérant de la société est : Monsieur

Arnaud GAUTHIER, demeurant à ARMEAU (89500) 8 chemin neuf du Drécuit Le Presbytère. La société sera immatriculée au RCS de SENS.

Pour avis Le notaire.

AL892922093

HELVALAR

Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 12 rue des Bruleries 89250 Mont Saint Sulpice

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à MONT SAINT SULPICE en date du 28 JUIN 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HELVALAR,

Forme sociale : Société par actions simplifiée,

Siège social : 12 rue des Bruleries 89250 MONT SAINT SULPICE,

Objet social : Fourniture et pose de fermetures de bâtiment, formation à l'assemblage de menuiserie, négoce de fourniture de bâtiment ainsi que tous types de produits connexes.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 1 500 euros,

Président : Monsieur CERVEAU Guillaume, demeurant 12 rue des Bruleries 89250 MONT

SAINT SULPICE.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SENS.

La Présidence

AL892922102

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 04/07/2018, il a été constitué une SAS dénommée : SYNDIC AUXERRE Siège social : 25 Quai de la République, 89000 AUXERRE Capital : 2.000€ Objet : Syndic de copropriétés Président : M. Cédric BUENO, 3 Terrasse Valmy - Appt 1408, 92800 PUTEAUX. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Les actions sont librement négociables dans les conditions prévues par la loi et dans la mesure où elles sont entièrement libérées. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AUXERRE

AL892922106

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Sens du 02/07/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique

Dénomination : SERPOLLET CENTRE EST

Capital : 15 000 euros

Siège : Z.A. les Vauguillettes - 6, Rue Saint Sauveur des Vignes 89100 SENS

Objet : L'acquisition, la création, l'exploitation de tous fonds de commerce de fabrication, installation, réparation, vente, achat de matériel électrique, travaux publics d'installations électriques de lumière, courants forts, courants faibles, signalisations et constructions de lignes aériennes, éclairages des villes, éclairages industriels, la construction ou la maintenance de tous types de réseaux secs et ou de tous types de réseaux de transport de fluide, et plus généralement de tous travaux publics concernant les infrastructures.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions à un tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : la société SERPOLLET, Société anonyme au capital de 3 590 400 euros, ayant son siège social 2, Chemin du Génie, 69200 Vénissieux, immatriculée au RCS

sous le numéro 958 506 289 RCS Lyon

Directeur Général : Monsieur Laurent BESSON demeurant 65, Impasse du Stade 69250 Curis-au-Mont-d'Or

Commissaire aux comptes : La société COGERA, ayant son siège social 17, Rue Crépet 69007 Lyon.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS.

Pour avis

le Président

AL892922107

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MIGENNES du 04/07/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée - Dénomination sociale : FCW - Siège social : 118 Avenue Jean Jaurès, 89400 MIGENNES - Objet social : Prothésiste dentaire - Fabrication d'objets décoratifs en alliage et/ou céramique - Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS - Capital social : 500 euros - Gérance : M. Frédéric CHRETIEN-WIDMAYER, demeurant 6 Rue de Paris - 89300 VILLECIEN, assure la gérance. Immatriculation de la Société au RCS de SENS.

Pour avis - La Gérance

AL892922110

SAS LUCAS SERVICES

Suivant acte SSP du 31/05/2018 constitution de la SAS LUCAS SERVICES.

Capital fixe : 3 000 euros.

Siège social : 5 RUE DE VALMY 89000 AUXERRE.

Objet social : TPMR, TRANSPORTEUR PUBLIC ROUTIER DE PERSONNES AU MOYEN DE

VEHICULE N'EXCEDANT PAS 9 PLACES, CONDUCTEUR COMPRIS.

Président : Mr DELVIN-CHANEL NDINGA demeurant 5 RUE DE VALMY 89000 AUXERRE.

Directeur Général : Mme URSULA ROTHE NGOT BYMBOU demeurant 5 RUE DE VALMY 89000 AUXERRE.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AUXERRE.

AL892922113

JISAP

Avis de constitution dans un journal d'annonces légales Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 juillet 2018, il a été constitué une Société civile.

Dénomination sociale : JISAP. Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application. Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société. Capital social : 3 000 euros. Siège social : 2 avenue Sébastien Rigout – 89700 BÉRU. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Apports : Apport en numéraire d'un montant de 3 000 euros. Gérants : M. Jean-Pierre PAGNIER et Mme Isabelle PERRIN-PAGNIER, son épouse, demeurant ensemble 2 avenue Sébastien Rigout, 89700 BÉRU (Yonne). Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis et mention, un des fondateurs

AL892922126

